



AVIS PUBLIC

**CONSULTATION ÉCRITE
(En remplacement d'une assemblée
publique de consultation concernant
le projet de règlement de zonage
P1-Z-3001-80-20 visant à agrandir la
zone H-228 à même la zone C-227
dans le secteur du boulevard D'Anjou)**

AVIS PUBLIC est donné à toutes les personnes et les organismes intéressés que lors de la séance ordinaire tenue le 7 décembre 2020, le conseil municipal de la Ville de Châteauguay a adopté le premier projet de règlement P1-Z-3001-80-20 visant à agrandir la zone H-228 à même la zone C-227 dans le secteur du boulevard D'Anjou.

Ce projet de règlement vise principalement le bâtiment situé au 7, rue Tremblay qui est occupé par un logement et un local vacant. Ce local était occupé par une entreprise de fourrure qui est maintenant fermée. Suite à la fermeture, le nouveau propriétaire souhaite transformer l'espace qui était occupé par le commerce en second logement. Le bâtiment sera donc transformé en habitation bifamiliale. Aucun changement n'est prévu pour ce qui touche à l'apparence extérieure. Des rénovations intérieures seront par contre nécessaires. La demande vise donc à changer la propriété de zone, la faisant ainsi passer de la zone C-227 à la zone H-228, cette seconde autorisant déjà l'usage « habitation bifamiliale ».

En vertu des Arrêtés ministériels des ministres de la Santé et des services sociaux adoptés en date du 7 mai et du 4 juillet 2020, une consultation écrite de 15 jours aura lieu en remplacement de l'assemblée publique.

La disposition susceptible d'approbation référendaire est la suivante :

PUBLIC NOTICE

**WRITTEN CONSULTATION
(Replacing a public consultation
meeting on the draft zoning by-law
P1-Z-3001-80-20 to allow the expansion
of zone H-228 within zone C-227 in the
Boulevard D'Anjou area)**

PUBLIC NOTICE is given to all persons and the organizations interesting that during the regular sitting held on December 7, 2020, the municipal council of the Ville de Châteauguay has adopted the first draft by-law P1-Z-3001-80-20 to enlarge zone H-228 within zone C-227 in the Boulevard D'Anjou area.

This draft by-law mainly concerns the building located at 7, rue Tremblay which is occupied by a vacant unit and premises. This space was occupied by a fur company which is now closed. Following the closure, the new owner wishes to transform the space that was occupied by the business into a second home. The building will therefore be transformed into a two-family dwelling. No changes are planned for the exterior appearance. On the other hand, interior renovations will be necessary. The request therefore aims to change the zone ownership, thus moving it from zone C-227 to zone H-228, this second already authorizing the use of "two-family dwelling".

Under the Ministerial Decrees of the Ministers of Health and Social Services adopted on May 7 and July 4, 2020, a 15-day written consultation will take place to replace the public meeting.

The provision subject to approval by way of referendum is as follows:

- Permettre l'agrandissement de la zone H-228 à même la zone C-227.

Les zones visées et les zones contiguës sont décrites au croquis joint au présent avis.

Le projet de règlement P1-Z-3001-80-20 faisant l'objet du présent avis et l'extrait du plan de zonage peuvent être consultés par toutes personnes intéressées, mais en raison de la situation actuelle en lien avec la COVID-19, ces consultations doivent se faire sur prises de rendez-vous à l'Édifice de la Mairie ou directement sur le site Internet de la Ville.

Vos représentations ou commentaires écrits sur le projet de règlement P1-Z-3001-80-20 peuvent être adressés à la Ville, à compter du **10 décembre jusqu'au 24 décembre 2020**, par courriel à l'adresse suivante :

greffe@ville.chateauguay.qc.ca

Ou par courrier, à l'attention de Me George Dolhan, greffier :

5 boulevard D'Youville
Châteauguay (Québec) J6J 2P8

Toute personne adressant un commentaire ou une question doit s'identifier avec son nom et son adresse ainsi qu'un numéro de téléphone ou une adresse courriel afin qu'il soit possible de la contacter facilement. Le titre « Consultation écrite – Règlement Z-3001-80-20 » doit également apparaître sur le courriel ou la lettre.

Donné à Châteauguay, ce 9 décembre 2020.

Le greffier,

George Dolhan, notaire

- Allow the expansion of zone H-228 within zone C-227.

The referred zones and contiguous zones are described in the sketch attached to this notice.

The draft by-law P1-Z-3001-80-20 that is the subject of this notice and the extract from the zoning plan can be consulted by all interested persons, but due to the current situation in relation to COVID-19, these consultations must be made by making appointments at the Town Hall Building or directly on the City's website.

Your representations or written comments on draft by-law P1-Z-3001-80-20 can be sent to the City, starting from **December 10 up to December 24, 2020**, by writing to the following email address:

greffe@ville.chateauguay.qc.ca

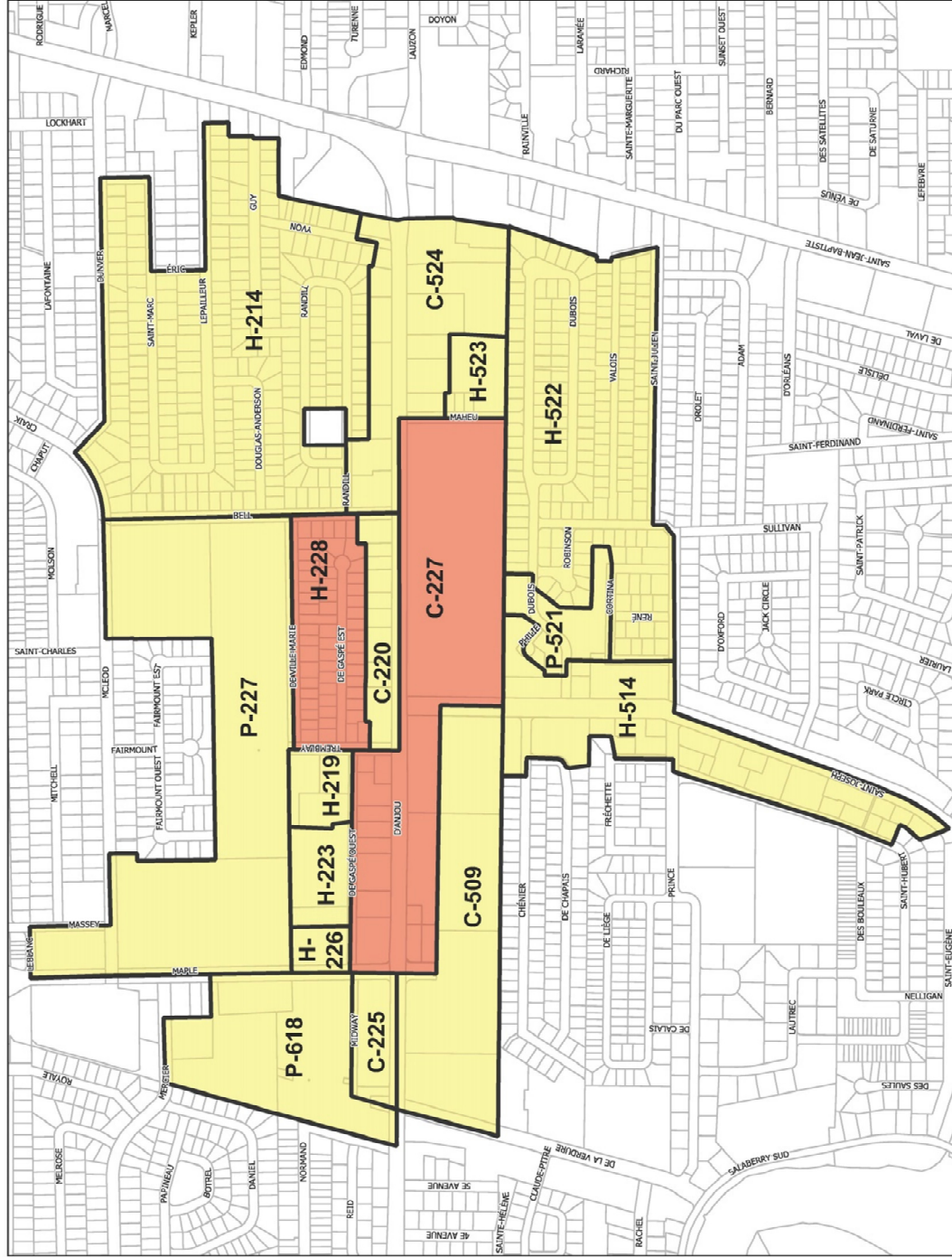
Or by mail, to the attention of Me George Dolhan, Registrar:

5 boulevard D'Youville
Châteauguay (Québec) J6J 2P8

Anyone submitting a comment or question should identify themselves with their name and address as well as a phone number or email address so that they can be contacted easily. The title "Written consultation - Regulation Z-3001-80-20" must also appear on the email or letter.

The present text is not official; thus, the French version prevails.

RÈGLEMENT Z-3001-80-20



PROJET :
Modification du règlement de zonage Z-3001 visant à agrandir la zone H-228 à même la zone C-227

Zones visées et zones contiguës

LÉGENDE :
 **Zones visées**
 C-227, H-228

 **Zones contiguës**
 H-214, H-219, C-220, H-223, C-225, H-226, P-227, C-509, H-514, P-521, H-522, H-523, C-524, P-618



Ville de Châteauguay
 Direction de l'aménagement du territoire
 Date : 20 octobre 2020
 Plan : Z-3001-80-20 1/1

Châteauguay



**CERTIFICAT DE PUBLICATION DE L'AVIS PUBLIC
DE LA TENUE D'UNE CONSULTATION ÉCRITE
POUR LE PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT P1-Z-3001-80-20**

Je soussigné, Maître George Dolhan, agissant en ma qualité de greffier de la Ville de Châteauguay, certifie par la présente que j'ai affiché en date du 9 décembre 2020, le présent avis public de la tenue d'une consultation écrite pour le premier projet de règlement P1-Z-3001-80-20 visant à agrandir la zone H-228 à même la zone C 227 dans le secteur du boulevard D'Anjou, à l'hôtel de ville situé au 5, boulevard D'Youville à Châteauguay.

De plus, tel que prévu au règlement G-016-17 déterminant les modalités de publication des avis publics de la Ville adopté lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 21 août 2017, je certifie par la présente que j'ai affiché, en date du 9 décembre 2020, le présent avis public sur le site Internet de la Ville de Châteauguay.

Attesté à Châteauguay, ce 9 décembre 2020.

Le greffier,

George Dolhan, notaire